

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement de la gendarmerie  
outre-mer

**Décision n° 60714 du 21 décembre 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général du commandement de la gendarmerie outre-mer – branche « personnel servant en ambassade »**

NOR : INTJ1727260S

Le commandant de la gendarmerie outre-mer,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 60136 du 1<sup>er</sup> décembre 2017 (NOR : INTJ1727074S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

**Demeyer Marc** NIGEND : 157268 NLS : 8014820

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

**Oftinger Ivan** NIGEND : 150911 NLS : 8009072

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

**Bentakouka Morad** NIGEND : 205371 NLS : 8055178

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 21 décembre 2017.

*Le général de corps d'armée,  
commandant la gendarmerie outre-mer,  
L. LUCAS*